

« Pour un véritable audit de la dette et des finances publiques ! »

Lettre ouverte du Collectif national pour un audit citoyen de la dette publique à monsieur Pierre Moscovici, ministre de l'Economie, des Finances et du Commerce extérieur, et monsieur Didier Migaud, premier président de la Cour des comptes

Messieurs,

François Hollande, nouveau président de la République, a demandé à la Cour des comptes un rapport sur l'état des comptes publics de la France. La production de ce rapport devrait intervenir pour la fin du mois de juin. Il s'agit d'une excellente initiative à condition de se donner les moyens pour qu'elle aboutisse à un véritable audit des finances et de la dette publiques. En effet, pour apporter des réponses à la crise organisée, depuis plusieurs décennies, des outils publics de financement, il est urgent de soumettre l'intégralité des finances publiques à un examen rigoureux, y compris s'agissant des mécanismes producteurs de la dette publique. Il faut donc rassembler toutes les données nécessaires à la compréhension de l'origine et de la progression de la dette publique. Vivons-nous au-dessus de nos moyens? La dette est-elle le résultat d'une explosion des dépenses publiques, ou provient-elle des exonérations fiscales en faveur des détenteurs de capital et des classes sociales les plus favorisées? Qu'en est-il s'agissant des effets produits par les politiques d'exonérations et d'allègements des

cotisations sociales? Quel est l'impact produit par l'obligation faite aux Etats de financer leurs dettes par le recours aux marchés financiers en lieu et place de la Banque centrale? Existe-t-il d'autres solutions à la crise que les coupes dans les dépenses publiques et l'austérité? Dans le même temps, il y aurait aussi besoin de procéder à une évaluation de l'efficacité économique et sociale de la dépense publique, en rupture avec les logiques de coût/rendement instaurées depuis la mise en œuvre de la loi organique relative aux lois de finances de 2001. Dans le même temps, il paraît nécessaire de procéder

Pour le Collectif pour un audit citoyen de la dette :

Marie-Laurence Bertrand (CGT),
Jean-Claude Chailley (Convergence de défense et développement des services publics),
Thomas Coutrot (Attac),
Pierre Khalfa (fondation Copernic),
Elisabeth Labaye (FSU),
Catherine Lebrun (Union syndicale Solidaires),
Damien Millet (CADTM)

Liste des membres sur <http://www.audit-citoyen.org/>

à un audit des créances détenues par la France envers les pays du sud de la planète. Il s'agit là de questions essentielles qui doivent être au centre du débat public, et qui concernent l'ensemble des citoyens. Que la Cour des comptes se penche sur ces questions, quoi de plus normal puisque cela fait partie de ses missions. Mais elle n'est pas la seule à être concernée. Depuis octobre 2011, des milliers de citoyens, de nombreuses associations et organisations du mouvement social ont engagé et soutenu la démarche du Collectif pour un audit citoyen de la dette (Cac), dans le cadre d'une mobilisation à l'échelle nationale et sur l'ensemble des territoires. Ainsi, plus de cent dix collectifs locaux pour un audit citoyen de la dette publique existent aujourd'hui en France. Ces collectifs présentent une dimension largement unitaire, produisent du matériel local, tiennent des réunions publiques et apportent toutes leurs contributions à une appropriation citoyenne du nécessaire débat sur l'évolution des finances et de la dette publiques, de même que sur les solutions possibles afin de mobiliser les Finances à d'autres fins, et passer de la crise systémique à un projet de développement humain durable.

Des communes, des collectivités territoriales, asphyxiées par les emprunts toxiques et des restrictions budgétaires insupportables (réforme régressive de la fiscalité locale, gel des dotations budgétaires, faillite de Dexia...), sont également mobilisées pour réclamer un tel audit. Il est légitime que différents représentants du mouvement social, d'organisations syndicales, des associations d'élus locaux, ainsi que du Collectif pour un audit citoyen de la dette publique et d'autres acteurs économiques et sociaux, soient associés aux travaux demandés à la Cour des comptes. Vous comprendrez donc que nous vous demandons notre association aux travaux de la Cour des comptes, et l'extension du rapport demandé à un audit de la dette publique. Vous comprendrez aussi que le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique souhaite vous rencontrer dans les meilleurs délais possibles. Restant à votre disposition, Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le premier président de la Cour, l'expression de notre plus haute considération.

Paris, le 13 juin 2012